

45.00

ÉGLISES

DE

BOURGS ET VILLAGES

PAR

A. DE BAUDOT

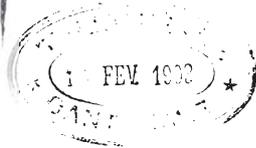
ARCHITECTE

ÉLÈVE DE M. VIOLETTÉ-LÉ-DUC

TOME DEUXIÈME



2^R
1892/12



PARIS

A. MOREL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE BONAPARTE, 13

M DCCC LXVII

ÉGLISE

DE JOUY-LE-MOUSTIER (SEINE-ET-OISE), DE CAMBRONNE (OISE),
DE LA CHAPELLE-SUR-CRÉCY (SEINE-ET-MARNE),
DE THIVERVAL (SEINE-ET-OISE), DE CHAMPAGNE (OISE).

En fait d'églises voûtées et composées de trois nefs, le moyen âge nous a laissé les solutions les plus intéressantes et les plus diverses; l'aspect et les systèmes de constructions varient non-seulement en raison des dimensions absolues des édifices et de l'écartement des points d'appui, c'est-à-dire de la largeur relative des nefs, mais encore en raison de la nature des matériaux. Nous avons déjà eu, dans le courant de cet ouvrage, l'occasion d'en fournir un certain nombre d'exemples; mais ce sujet si intéressant ne saurait être trop étudié, et nous croyons devoir compléter les renseignements que nous possédons à cet égard à l'aide de quelques exemples qui, présentés simultanément et à la même échelle, feront mieux ressortir de quelle façon les constructeurs de cette époque comprenaient le problème et comment ils ont su le résoudre.

Déjà au douzième siècle, ils se préoccupaient de voûter des édifices à trois nefs, en partant de ce point de départ, que d'une part il fallait réduire autant que possible le nombre et la section des points d'appui intérieurs, afin d'économiser la matière et de faciliter la vue et la circulation, et de l'autre ne pas exagérer la hauteur des nefs centrales, tout en les éclairant par des jours pris au-dessus des combles des bas côtés. Dès qu'ils eurent trouvé le moyen de combiner et de construire un système de voûtes permettant de reporter les poussées à l'extérieur sur des points et non sur des murs continus, la solution devint possible; en effet, par le fait de la combinaison générale des voûtes, les points d'appui intérieurs n'étaient plus que des supports, ayant à remplir deux conditions: être maintenus en équilibre par les charges supérieures, et offrir une résistance suffisante à l'écrasement; d'un autre côté, grâce à la forme des voûtes qui dégageaient les murs goutterots, il suffisait d'élever très-peu la naissance des voûtes supérieures au-dessus du sommet des voûtes basses pour trouver l'espace nécessaire à l'ouverture des jours pris au-dessus des combles des collatéraux. Parmi les petits édifices du douzième siècle, l'église de Jouy-le-Moustier (planche 1) peut être considérée comme un exemple très-complet et très-satisfaisant du système en question; il est difficile de remplir les conditions voulues d'une façon plus simple et avec des proportions plus heureuses. Mais de ce qu'une solution était

trouvée et donnait satisfaction entière, les constructeurs de cette époque n'en concluaient pas qu'elle devait servir de type absolu ; ainsi, par exemple, dans l'église de Cambronne (fin du treizième siècle) (planche 2), les dimensions absolues et relatives sont les mêmes, à très-peu de chose près, qu'à Jouy-le-Moustier ; le système de construction adopté est identique, et cependant l'aspect est très-différent.

Dans les deux exemples qui précèdent, la poussée des voûtes est contre-butée par des arcs-boutants logés sous le comble des collatéraux, mais il n'en est pas toujours ainsi ; si la largeur de la nef principale atteignait une certaine dimension sans que celle des bas côtés augmentât, il devenait difficile sinon impossible de contre-butter les voûtes hautes sans le secours d'arcs-boutants plus élevés que le comble des bas côtés ; en effet, la poussée devenait plus considérable et la naissance des voûtes, pour contenter les proportions du vaisseau à l'intérieur, devait avoir lieu plus haut par rapport aux parties intérieures de l'édifice. L'église de la Chapelle-sur-Crécy (planche 3) est un exemple original et fort intéressant de cette disposition.

Parfois, sans que les dimensions des nefs soient plus grandes, les arcs-boutants extérieurs apparaissent néanmoins comme dans les églises de Thiverval et de Champagne (planches 4 et 5), par exemple. Dans ces deux cas, ils sont la conséquence du parti pris d'agrandir les jours supérieurs, qui entraînait forcément une surélévation de la naissance des voûtes hautes dont le développement, pour une largeur donnée, ne peut varier, puisqu'il est toujours déterminé dans le système gothique par les arcs diagonaux tracés suivant un plein cintre. Ici le système de construction est moins simple et moins sévèrement combiné en raison du peu d'importance des monuments que dans les cas précédents ; certainement l'église ne tiendrait pas sans le secours d'arcs-boutants extérieurs, mais on sent qu'il était possible, tout en conservant le parti général, de les tenir plus bas et de leur donner moins d'importance.

Quoi qu'il en soit, ces deux exemples sont intéressants à étudier, même dans leurs défauts ; toutes les œuvres de cette époque, surtout celles d'un ordre aussi secondaire que celles qui nous occupent, ne sont pas parfaites ; pour en tirer un enseignement utile et profitable, il faut multiplier les études et comparer.

ERRATUM. — Livraison 27, ligne 10, page 2, lisez, après pyramide : ainsi, au lieu de : bien.

C'est à M. Selmersheim, architecte, qui a bien voulu nous communiquer ses excellents relevés, que nous devons les clochers d'Auteuil, de Conflans-Sainte-Honorine, de Limay et d'Authis-Mons.

